



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
Mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Ecoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 0142 76 28 30
Mail : DJS-MDS@paris.fr

Paris, mardi 1er avril 2025

HANDBALL

Demi-finales

Mercredi 9 avril 2025

POUSSINS EXCELLENCE

TROPHÉE Bernard ANDURAND

Challenge Anicet Sanesteban Poussins

Challenge Anicet Sanesteban Pupilles

Challenge Christian Lecompte Poussins

Challenge Christian Lecompte Pupille

I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 2 avril 2025
Mercredi 9 avril 2025

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles

Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants

III. TERRAINS

Sur terrain de handball

IV. REGLES

Vous trouverez le règlement handball USEP sur notre site : <https://usep75.fr/mercredi/hand-ball>

RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON

La défense doit se faire en face à face.

Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.

Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.

Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2015 - 2016	Match 2 X 12 min	Tournoi 1 X 12 min
PUPILLES	2013–2014 - 2015	2 X 15 min	1 X 15 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO et PU : T0

VII FEUILLES DE MATCHES

ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES
SUR LE SITE DE L'USEP www.usep75.fr
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :

* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

* Catégorie : PO, PU

* **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**

* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.
Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.
Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE

RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 2012 (d'âge de 6^{ème}) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter **PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH**. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Au sein d'un tournoi

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

XII. ARBITRAGE

Suites aux décisions prises par la Commission Jeunes Officiels 2024/2025, chaque match des phases finales doit être arbitré par des Jeunes Officiels formés, et reconnus par l'USEP.

Une équipe ne présentant pas de Jeunes Officiels pourra jouer mais sera déclarée perdante.

En plus d'arbitre de terrain, les Jeunes officiels peuvent assurer les rôles suivants :

- Accueil des équipes
- Remplissage de la feuille de match
- Chronomètre
- Table de marque
- Juges de lignes/touches

N'hésitez pas à nous signaler tout dysfonctionnement. A ce propos vous pouvez utiliser la case commentaire dans l'envoi des résultats.

XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS

Poussins Excellence : 8 équipes

- 4 matchs
 - Le vainqueur de chaque match est qualifié.

Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE Excellence

Pupilles Excellence : 8 équipes

- 4 matchs
 - Le vainqueur de chaque match est qualifié.

Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE Excellence

Poussins Challenge Christian Lecompte : 7 équipes

- 1 tournoi à 3 et 2 matchs
 - Les 2 premiers du tournoi et le vainqueur de chaque match sont qualifiés

Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE

Pupilles Challenge Christian Lecompte : 8 équipes

- 4 matchs
 - Le vainqueur de chaque match est qualifié.

Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE

Poussins Challenge Anicet Sanesteban : 4 équipes

*Les équipes sont directement qualifiées pour la finale le 7 mai 2025
EPINETTES PO1 – JEANNE D'ARC PO2 – VILLETTE PO1 – LESSEPS PO4*

Pupilles Challenge Anicet Sanesteban : 7 équipes

- 1 tournoi à 3 et 2 matchs
 - Les 2 premiers du tournoi et le vainqueur de chaque match sont qualifiés

Soient 4 équipes sont qualifiées pour la finale

HANDBALL –DEMI-FINALES

Mercredi 9 avril 2025

Gymnase Valeyre 24, rue Rochechouart 75009 Métro : Cadet Tèl : 01.45.39.89.35
Responsable de la rencontre : Milton

Match 1 : MILTON PO1 – ST SEBASTIEN PO1

Match 2 : MILTON PU1 – ST SEBASTIEN PU1

Gymnase Charcot 80, rue de Chevaleret 75013 Métro : Chevaleret ou Bibliothèque François Mitterrand
Responsable de la rencontre : Jeanne d'Arc Tèl : 01.56.61.34.31

Match 3 : LAMORICIERE PO1 – JEANNE D'ARC PO1

Match 4 : LAMORICIERE PU1 – JEANNE D'ARC PU2

Match 5 : RIBLETTE PU1 – JEANNE D'ARC PU1

Gymnase Le Vau 36, rue Le Vau 750120 – Métro : Porte de Bagnolet – Tram : Séverine
Responsable de la rencontre : Le Vau Tel : 01.43.61.42.26

Tournoi 6 : LE VAU PO1 – BELZUNCE PO1 – BELZUNCE PO2

Match 7 : LE VAU PU2 – BELZUNCE PU1

Gymnase Cour Des Lions 9/11, rue Alfonse Baudin 75011 Métro : Richard Lenoir ou St Sébastien Froissard
Responsable de la rencontre : St Sébastien Tel : 01.43.55.06.98

Match 8 : ST SEBASTIEN PO2 – LESSEPS PO5

Match 9 : DUPLEIX PO1 – LESSEPS PO1

Match 10 : ST SEBASTIEN PU2 – JULIEN LACROIX PU1

Gymnase Pyrénées 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : Jourdain
Responsable de la rencontre : Lesseps

Tel : 01.46.36.16.63

Match 11 : LESSEPS PO3 – ALOUETTES PO1

Match 12 : ST CHARLES PU1 – ALOUETTES PU1

Match 13 : ST CHARLES PU2 – EUGENE REISZ PU1

Gymnase Max Rousié 28 rue André Bréchet 75017 – Métro : Porte de St Ouen
Responsable de la rencontre : AS Lesseps

Tel : 01.44.85.42.50

Match 14 : EPINETTES PU1 – AQUEDUC PU1

Gymnase Hautpoul 48 Rue d'Hautpoul, 75019 – Métro : Ourcq
Responsable de la rencontre : LASALLE

Tel : 01.42.06.87.76

Match 15 : LASALLE PU1 – LE VAU PU1

Gymnase Léo Lagrange 68, Bd Poniatowski 75012 – Métro : Porte de Charenton
Responsable de la rencontre : Turenne

Tel : 01.46.28.31.57

Tournoi 16 : TURENNE PU1 – LEMERCIER PU1 – VILLETTE PU1

Gymnase Glacière 121 Rue de la Glacière, 75013 – Métro : Glacière
Responsable de la rencontre : Reuilly

Avancé au mercredi 2 avril :

Match 18 : REUILLY PU1 – TURENNE PU2

Match 17 : REUILLY PO1 – LESSEPS PO2

Bonnes rencontres usépiennes à tous !